

56 - Morbihan

Nov 76

Vie Sociale

ETS LE ROUX DE NOYAL-MUZILLAC

Entrevue entre les élus et les délégués
du personnel :

**Un objectif commun mais des voies
divergentes**



« Pas de promesse, mais un travail constant en faveur du sauvetage de l'entreprise La Roux de Noyal-Muzillac » a affirmé M. Marcelin, président du conseil général.

« Le pouvoir est incapable de faire face au problème de l'emploi » ont répondu les délégués du personnel et la C.F.D.T.

La rencontre qui s'est déroulée, samedi matin à la préfecture du Morbihan, entre le président du conseil général, entouré des élus du canton, MM. Grimaud, député; Guéhen, conseiller général; les maires et les délégués du personnel de l'entreprise La Roux et la C.F.D.T., en présence du préfet M. Baudouin, n'a, en ce qui concerne l'avenir de l'entreprise menacée plus gravement, de jour en jour, de disparition apporté aucun espoir concret.

On sait les nombreuses démarches entreprises par les élus et notamment M. Marcelin qui a fait, samedi, le rappel de ses interventions tant auprès des membres du gouvernement que des organismes bancaires ou techniques.

On sait la détermination affichée par le personnel qui occupe depuis trois semaines l'usine, de défendre jusqu'au bout leur emploi.

C'est ce qui a été rappelé une nouvelle fois, samedi matin, au cours d'une entrevue serrée entre élus et délégués du personnel soutenue par la C.F.D.T.

Pendant ce temps, les employés licenciés de l'entreprise La Roux

manifestaient aux portes de la préfecture où ils avaient exposé un cercueil symbolisant la mort de l'entreprise.

Certains qu'ils devaient brûler sur place tandis que le cortège des personnalités quittait la préfecture... pour une inauguration à Saint-Avé.

Une recherche constante de solutions

La rencontre a-t-elle été, pour autant, une échec complet? Certes pas, dans la mesure où chacun savait que ce n'était pas dans les salons de la préfecture que se réglerait le sort de la société de construction métallique de Noyal-Muzillac.

En outre, même si les élus et les représentants du personnel sont fermement restés sur leur position, les uns refusant le débat politique, les autres condamnant la politique économique et sociale du gouvernement, des points de vue ont été échangés qui inspireront peut-être les uns et les autres à un effort de compréhension mutuelle.

Il n'en reste pas moins vrai que cela ne sera pas suffisant pour sauver l'outil de travail et les emplois de 188 licenciés des Ets La Roux.

Pour M. Marcelin, dont les plus récentes démarches ont été faites auprès du ministre du Commerce extérieur, c'est au travers de com-

mandes passées avec l'Afrique du Nord par exemple, le marché national étant saturé et au travers de la diversification que peut se faire le sauvetage de l'affaire.

Pour éviter le diable, pas de structure financière suffisante de l'entreprise, donc pas de commandes des clients méfiants, le président du conseil général évoque encore la possibilité d'une intégration de l'entreprise, au niveau commercial, avec des affaires françaises de même nature. Une recherche constante de solutions, mais pas d'urgence concrète.

C'est pourquoi M. Marcelin affirme également mener la bataille sur d'autres terrains, afin de préserver l'emploi dans la région de Muzillac. Des contacts sont pris pour amener des industriels à s'implanter dans le secteur.

Les élus seront jugés au pied du mur

Selon la C.F.D.T., qui était représentée par M. Oudot, de la fédération construction C.F.D.T., et M. Maudet, permanent du secteur est « comme les bons maçons, M. Marcelin et les élus du canton seront jugés au pied du mur. Et les travailleurs se souviendront non de leurs paroles, mais de leurs actes ».

Aux yeux de la C.F.D.T. « l'action du pouvoir n'est pas faite pour soutenir les travailleurs, mais bien plutôt le grand capital, ainsi que le montre l'échec de la société La Roux, canard boiteux que l'on a laissé agoniser dans son coin ».

Existe-t-il encore une chance de sauver les emplois et la société sous une forme ou sous une autre. On est toujours sans nouvelle des démarches entreprises par M. Le Roux en Lybie, pour constituer une société avec 49% de capitaux lybiens et 51% de capitaux français. Au fond, samedi matin, il y avait un grand absent à la préfecture: le P.D.G. de l'entreprise.

Suite Nov 76

Portes ouvertes :

**On attendait un millier
de visiteurs
Près de 6.000 . sont venus**

Il peut avoir 7-8 ans. Devant une percuse, il tire sur la visse.

Dehors, les parkings initiale-

L.C.

On attendait un millier de visiteurs Près de 6.000 sont venus

Il peut avoir 7-8 ans. Devant une perceuse, il tire sur la veste de cuir de l'homme et demande : « Dis, papa, elles ne marchent plus, les machines ? ».

« Non. On ne leur donne plus rien à faire... ».

L'enfant a fait « ah ! », puis a suivi la file qui serpente entre les piles de barres de fer. Derrière le jeune ouvrier qui l'a été office de guide, une quinqua-général a hasarde : « Il paraît qu'ils vont tout liquider. Si c'est pas malheureux... ». « Oui, répond son voisin à casquette, du beau matériel comme ça... Il y en a pour un paquet de millions, sûr ! Ça fait mal au cœur ! Et les pauvres gars, qu'est-ce qu'ils vont devenir ? Tiens, le fils à Marcel, avec quoi il finira de payer sa maison ? ».

Nous passons devant les presses allencieuses, les ponts roulants immobiles. Briqués comme pour la parade. De toute évidence, on a voulu montrer qu'occupation n'était pas synonyme d'anarchie et que le travailleur avait le souci du matériel. Inlassablement, notre guide explique, répond aux questions, du mieux qu'il peut. Pas toujours facile de dire les choses qui vous paraissent simples...

Et toujours entrent les groupes. Citadins et ruraux au coude à coude. Quelques étudiants aussi. Certains sont venus de Loire-Atlantique. Beaucoup de familles, avec des enfants sages, impressionnés. Dans le regard, quelque chose de grave.

Dehors, les parkings initialement prévus sont archi-combles. Le service d'ordre improvisé ne sait où donner de la tête.

Tout a été parfaitement organisé, pour cette journée « portes ouvertes » à l'entreprise Le Roux. On a même mis sur pied une petite kermesse avec jeux de casse-boîtes et stands où l'on peut se désaltérer on dégustant des crêpes chaudes. Sur un étal sont exposés quelques travaux en fer forgé, bords, porte-pots, chenêts. Le vendeur fait des affaires. L'argent ainsi recueilli sera utilisé pour continuer l'action avec l'impression de tracts, d'affiches...

Près de la porte, le permanent de la C.F.D.T. distribue les consignes, serre les mains : « Tiens, même les Transports sont avec nous ? Michelin s'est aussi déplacé ? C'est bien ».

On annonce au micro que les sonneurs du cercle celtique de Muzillac vont jouer un air. Un ouvrier licencié demande au responsable syndical de prolonger la visite : « Après les matches, on va encore récolter du monde ! Tu te rends compte, lui dit-il, toi qui avais peur de ne pas avoir mille personnes... On en aura 6.000 ».

Les voitures arrivent toujours. Déjà la nuit tombe au son des binlous et bombardés, sur une usine agonisante à la fleur de l'âge. L'aube, demain, sera-t-elle couleur d'espérance ?

M. S.

sous une forme ou sous une autre. On est toujours sans nouvelle des démarches entreprises par M. Le Roux en Lybie, pour constituer une société avec 49 % de capitaux lybiens et 51 % de capitaux français. Au fond, samedi matin, il y avait un grand absent à la préfecture : le P.D.G. de l'entreprise.

71e sociale

600 manifestants samedi à Muzillac pour soutenir les travailleurs de chez Leroux



Les 600 manifestants ont bloqué la voie express durant trois quarts d'heure, empêchant toute circulation

Muzillac, samedi après-midi, a vécu quelques heures au rythme des slogans syndicaux, des banderoles, des drapeaux rouges. Atmosphère inhabituelle dans cette bourgade qui voyait pour la première fois des manifestants, venus de tout le département, dans ses rues. Les habitants ont regardé avec une certaine placidité, sans changer grand-chose à leurs habitudes, les 6 ou 700 manifestants venus, à l'appel de la C.F.D.T., soutenir les 188 travailleurs de la S.A. Leroux licenciés du fait de la fermeture de l'entreprise, en lutte depuis 109 jours pour défendre leur outil de travail.

« Ils étaient là, bien sûr, les 188 de chez Leroux. Au premier rang ! Tout d'abord place du Champ-de-Foire, au nom de ses camarades, Jean Saïte, délégué C.F.D.T. de Leroux, devait rappeler les circonstances de la faillite de l'entreprise, la lutte des 188 ouvriers et l'occupation de l'usine. Jacques Ducos, permanent C.F.D.T. de la fédération bois-construction, au cours d'un long discours critiqua le plan Barre : « Aucun travailleur n'a intérêt à ce qu'il réussisse ». Plan responsable selon lui de la faillite d'entreprises telles que Leroux. Il accusa aussi la carence des ministres qui, dit-il, ont « déserté leur bureau pour tenter de décrocher une écharpe de maire ». Ces propos visaient particulièrement M. d'Ornano, ministre de l'Industrie, chargé en principe du dossier Leroux.

La voie express bloquée

En cortège, les manifestants, auxquels s'était jointe une délégation de cultivateurs adhérents F.D.S.E.A. du canton de Muzillac, devaient défiler dans la rue principale de Muzillac et camper de longues minutes devant le domicile de M. Guégan, conseiller général, qui accepta de dialoguer avec une délégation syndicale. Les travailleurs de chez Leroux purent ainsi apprendre (ils n'en étaient pas encore informés) que l'entreprise normande, contactée par Ouest-Atlantique pour reprendre l'affaire, s'était finalement désistée et avait opté pour St-Malo. Ces derniers, depuis la rencontre du 16 novembre avec M. Marcelin, n'ayant eu aucune information nouvelle, ont mis une fois de plus

en cause le rôle des élus. Ce à quoi le conseiller général rétorqua : « J'ai fait tout ce que je pouvais pour l'affaire Leroux et je ne crois pas que les pouvoirs publics locaux veuillent laisser

pourrir la situation... » Une motion lui fut remise avec demande de transmission au préfet.

Après cette entrevue, les manifestants bloquèrent la voie express dans les deux sens durant

près de trois quarts d'heure et défilèrent durant 3 kilomètres sur cette voie avant de revenir à leur point de départ, au bourg de Muzillac. Tout se passa sans aucun incident.

Blocage 4 voies texte